

Pôle Espoirs Marseille 2019-2020

Dossier de candidature

à retourner à la : LIGUE PACA DE JUDO - 4 rue Ranque – 13001 Marseille

Date limite de dépôt des dossiers : 29/04/2019

Vous souhaitez intégrer le Pôle Espoirs de Marseille, l'entraîneur, responsable du Pôle Espoirs est Monsieur Romain BUFFET : **07.71.44.78.58** - Mail : **buffet.osteo@gmail.com**

Le Pôle concerne principalement la population des Cadettes et Cadets.

Le Pôle Espoirs de Marseille est reconnu officiellement par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Fédération Française de Judo ; il est après le club, la première étape de la filière d'accession au haut niveau. Il permet aux jeunes de continuer de progresser et de vivre leur passion sportive tout en poursuivant leurs études. Il est implanté au Lycée de Marseilleveyre de Marseille, 83 Traverse Parangon.

Sélection :

Chaque année, une journée de tests ainsi que le suivi annuel au cours des compétitions et des stages sportifs organisés par la Ligue, permettent de recruter les jeunes pour l'année suivante.

Si vous êtes intéressé(e) vous devez :

- Remplir le dossier d'inscription signé des parents, du président et du professeur de votre club.
- Retourner votre dossier d'inscription à la Ligue PACA, (4 rue Ranque – 13001 Marseille) accompagné des photocopies des bulletins scolaires des **1^{er} et 2^{ème} trimestres** de l'année en cours.
- Le recrutement est réservé aux licenciés de la ligue.

Les tests de sélection se dérouleront le

**Le 15 Mai 2019 Accueil 13h00 au Dojo du Lycée Marseilleveyre
Début 13h30**

83, Traverse Parangon 13008 Marseille.

Pour cette journée prenez votre tenue de sport (basket, short) et votre judogi. Les parents ne pourront pas assister à l'entraînement par manque de place dans le dojo pour une question de sécurité.

Si vous êtes retenu(e) à l'issue des épreuves spécifiques judo, votre dossier sera présenté à la commission scolaire d'admission (Proviseur, Proviseur Adjoint, Conseiller Principal d'Education et Responsable du Pôle) qui se réunit à la mi-juin. Si vous êtes retenu(e) par la commission scolaire, vous recevrez un dossier vous indiquant les démarches à suivre.

Siège de Marseille

4 rue Ranque
13001 Marseille
Tel : 04.91.50.83.38

Siège de Mandelieu

Maison régionale des sports – Esterel Gallery
boulevard des Ecureuils -06210 Mandelieu
Tel : 04.93.39.71.85 – Fax : 04.93.99.26.32

Mail : contact@judo-paca.com

Filière scolaire :

- **Collège et Lycée Marseilleveyre :**
 - Troisième et Seconde générale.
 - LV 1 : Anglais – Allemand – Russe.
 - LV 2 : Allemand – Anglais – Espagnol – Italien.
 - Premières et Terminales: ES – S – L.
- **Lycée Daumier :** - Filières technologiques.

Entraînements :

- Les entraînements se déroulent dans le dojo du Lycée le mardi et le jeudi et au Dojo de Bougainville le lundi et mercredi soir.
- Les élèves sont libérés le vendredi après-midi pour effectuer un entraînement (obligatoire) dans leur club.
- Stages pendant les vacances scolaires.

Tournois de préparation :

- Programmation de tournois en plus des compétitions officielles.
 - **Les tournois hors inter-région sud-est sont partiellement pris en charge par le Pôle.**
 - **Les tournois à l'intérieur de l'inter-région sud-est (hormis les frais d'inscription) sont à la charge des familles.**

Internat :

- Accueil à partir du dimanche soir.
- Coût de l'internat environ 1 600 € par an.

Suivi scolaire :

- Emplois du temps aménagés pour permettre le suivi des entraînements et des compétitions.
- Pas de cours le mercredi après-midi et le samedi matin.
- **Soutien scolaire permanent avec cours de rattrapage grâce à un volume d'heures supplémentaires d'enseignements (HSE).**
- Un coordinateur scolaire assure le bon fonctionnement et la liaison avec tous les partenaires concernés.

Encadrement :

- Laurent DEL COLOMBO Coordonnateur des Pôles PACA.
- Romain BUFFET Responsable technique du Pôle de Marseille.
- Julien TARPEA Intervenant Judo.
- Julien TARPEA /Romain BUFFET Suivi Scolaire.
- Interventions techniques de professeurs de judo ponctuellement.

Suivi sportif :

- **Les judokas sont suivis à l'entraînement et pendant les compétitions qui sont mises au calendrier du Pôle Espoirs. Les Cadres du Pôle sont en relation avec les cadres techniques départementaux et les professeurs de clubs.**
- **En bonne harmonie avec les entraîneurs du Pôle Espoirs, les professeurs de clubs pourront coacher leurs élèves sauf sur les tournois Internationaux où une sélection du Pôle Espoirs sera représentée.**

Le travail mis en place par les entraîneurs du Pôle Espoirs doit rester une priorité sur les apports techniques et tactiques durant les compétitions.

Important : Il est à noter que deux licenciés de la ligue qui se rencontrent ne pourront être coachés par les cadres du Pôle et de la Ligue.

Suivi médical :

Les athlètes du Pôle bénéficient du suivi médical conforme aux textes en vigueur.

- 1 médecin référent.
- 1 kinésithérapeute référent.
- Possibilité d'un suivi psychologique si nécessaire.
- **Les athlètes du pôle devront effectuer les examens médicaux réglementaires imposés par le ministère.**

Renseignements pour le Pôle Espoirs Marseille :

Romain BUFFET - 07.71.44.78.58 - Mail : buffet.osteo@gmail.com

Pôle Espoirs Marseille

Rentrée scolaire 2019-2020

DOSSIER D'INSCRIPTION

Date limite de dépôt des dossiers : le 29/04/2019 avec les 2 premiers bulletins scolaire).

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : Téléphone :

Mail :@.....

Date de naissance : Lieu :

Catégorie de poids : Grade :

Nom et adresse du club :

Section scolaire souhaitée au Lycée Marseillevyre

Classe : Option : **LV1 :** **LV2 :**

Situation souhaitée : interne ½ pensionnaire Externe

Autorisation parentale : (à faire remplir obligatoirement)

Je soussigné autorise mon fils/ma fille à faire acte de candidature au Pôle Espoir de Marseille

Signature des parents :

Autorisation du Président et du Professeur du club : (à faire remplir obligatoirement)

Je soussigné agissant en qualité de président de l'association autorise mon sociétaire à faire acte de candidature au Pôle Espoir de Marseille. Signature du Président du club Signature du Professeur du club

Palmarès sportif : 2 meilleures performances

Année	Cat. de Poids	Cat. d'âge	Nom du championnat	Place

Avis du Département (obligatoire)

Nom et prénom : Fonction : Président ou C.T.D.

Avis : Favorable Défavorable Sans avis Signature et cachet